

BARUC

Voir les versets relatifs

(=béni).

1.

Fils de Nérija ([Jer 32:12](#) [36:4,32](#) [43:3,6](#) [45:1](#)). Personnage intimement mêlé au ministère et à l'oeuvre littéraire du prophète Jérémie : son ami, son secrétaire ([Jer 36:4](#)), son délégué dans des missions délicates ([Jer 36:3-8,14,19](#)), bref son collaborateur, pendant plus de vingt ans, ainsi qu'il ressort des dates et circonstances indiquées au début de [Jer 32](#), [Jer 36](#) et [Jer 43](#). Il appartenait à l'aristocratie, était le frère de Séraja, grand chambellan du roi ([Jer 51:59](#)), et son rang contribua sans doute à valoir au prophète la protection et à ses messages l'attention des chefs ([Jer 26:16](#) [36:10-19,25,26](#)). Il aurait pu briguer les « faveurs » et fut peut-être tenté par elles ([Jer 45:5](#)), mais il demeura tout dévoué au prophète. Il écrivait les oracles de celui-ci, sous sa dictée, et allait les lire aux chefs et au peuple ([Jer 36:6,15](#)). Il écrivit à nouveau et compléta le rouleau des prophéties que le roi Jéhojakim, dans sa colère, avait lacéré et jeté au feu ([Jer 36:22,23-32](#)). Après le meurtre du gouverneur Guédalia, les partisans de la fuite en Egypte l'accusèrent d'être l'inspireur de Jérémie qui les pressait de rester en Judée et de se soumettre aux Caldéens ([Jer 43:2](#)). Avec son maître il fut entraîné en Egypte ([Jer 43:5, 7](#)), où se perd sa trace. La tradition qui le montre déporté en Babylonie et, là, chargé de se rendre à Jérusalem pour y porter de l'argent et des présents, et y lire un message des exilés juifs, est dénuée de toute authenticité et vraisemblance. Le livre apocryphe ainsi que l'apocalypse qui portent le nom de Baruc sont de composition beaucoup plus récente (voir Apocryphes et Pseudépigraphes de l'A.T.).

2.

Un de ceux qui rebâtirent les murailles de Jérusalem ([Ne 3:20](#)).

3.

Un des signataires de l'alliance, sous Néhémie, peut-être le même que le précédent ([Ne 10:6](#)).

4.

Père d'un Judéen qui s'établit à Jérusalem après l'exil ([Ne 11:5](#)).

Utilisé avec autorisation de Yves PETRAKIAN

Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !



14 PARTAGES

Ce texte est la propriété du TopChrétien. Autorisation de diffusion autorisée en précisant la source. © 2023 - www.topchretien.com